

Résolution adoptée à la séance plénière du 25 février 2020

Agir pour un espace public égalitaire

Déclaration du groupe de la CGT-FO

La conception, l'organisation et l'utilisation de l'espace public reflètent et parfois renforcent les inégalités de genre déjà à l'œuvre. C'est un espace qui est créé par l'homme pour l'homme et ce n'est que depuis quelques années que son utilisation genrée, qui dure depuis toujours, est remise en cause. Plus globalement, ce phénomène est par ailleurs à lier au concept même d'espace public et à la place qu'il occupe en tant que lieu d'expression des rapports sociaux et de pouvoir.

La neutralité de l'espace public, et plus encore son inclusivité, prend donc une importance particulière car c'est aussi à travers le combat contre toute forme de ségrégation liée au genre qu'on assure l'effectivité de l'exercice de la citoyenneté.

Le groupe FO s'inscrit dans plusieurs des propositions formulées dans cette résolution et insiste sur l'importance d'agir à tous les niveaux pour que les femmes puissent exercer toutes leurs libertés dans l'espace public sans risquer d'être importunées, agressées, obligées d'éviter certains endroits ou encore contraintes de limiter leur mobilité à certaines heures.

Le combat pour l'égalité dans l'espace public doit par ailleurs intervenir en amont. L'école doit jouer un rôle en sensibilisant les jeunes générations à l'importance d'adopter une culture citoyenne débarrassée des préjugés sexistes tout en veillant à ce que les orientations scolaires cessent d'être les moments clés où la différenciation des destinées masculines et féminines commencent à prendre forme. La mixité des formations doit par ailleurs aboutir à une transformation des emplois et des métiers qui ne doivent plus se structurer selon des logiques genrées. L'égalité salariale entre les hommes et les femmes est une urgence qui ne peut plus attendre. C'est aussi le cas pour les déroulements de carrières qui enferment, encore aujourd'hui, les femmes dans les postes les moins prestigieux et rémunérateurs.

Enfin cette lutte pour l'égalité entre les sexes doit aussi se concrétiser dans l'aménagement des espaces publics, l'organisation des systèmes de transport, des choix de conception et d'appellation des équipements, des rues, des monuments, etc.

Cette résolution est un appel à transformer l'espace public pour qu'il devienne ce qu'il devrait être : un lieu d'égalité entre les sexes. La tâche est immense et il est temps de s'en emparer de manière sérieuse, volontaire et de mettre les moyens nécessaires pour la réussir car tant que ce n'est pas fait notre démocratie restera figée sur un seul pied.

Le groupe FO a voté en faveur de cette résolution.